



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Maintien de la liaison Toulouse-Orly et avancement de la ligne Carcassonne-Orly

Question orale n° 194

Texte de la question

M. Julien Rancoule attire l'attention de M. le ministre auprès du ministre de l'aménagement du territoire et de la décentralisation, chargé des transports, sur deux sujets cruciaux pour la connectivité de la région Occitanie et du département de l'Aude. En octobre 2023, Air France a annoncé son intention de cesser ses vols entre Toulouse et Paris-Orly d'ici 2026, transférant cette liaison à sa filiale *low-cost* Transavia. Cette décision suscite de vives inquiétudes quant à la pérennité et à la qualité du service, des précédents transferts similaires ayant entraîné des réductions de fréquences et des horaires moins adaptés. La liaison Toulouse-Orly est essentielle pour les déplacements professionnels, touristiques et commerciaux, notamment en raison de la meilleure accessibilité d'Orly pour le sud de Paris. Par ailleurs, depuis plusieurs années, les acteurs locaux plaident pour l'ouverture d'une liaison aérienne entre Carcassonne et Paris-Orly. Bien que le projet ait été validé en janvier 2022 par la direction générale de l'aviation civile comme une obligation de service public, sa mise en œuvre tarde à se concrétiser. Cette connexion est d'autant plus nécessaire que la suppression de la ligne Toulouse-Orly risque d'accroître l'isolement de l'Aude, déjà dépourvue de liaison ferroviaire à grande vitesse avec la capitale. Il lui demande donc s'il entend intervenir pour maintenir la liaison Toulouse-Orly sous l'égide d'Air France afin de garantir un service de qualité et si le Gouvernement envisage d'accélérer l'ouverture de la ligne Carcassonne-Orly, indispensable au désenclavement et au développement économique du territoire.

Données clés

Auteur : [M. Julien Rancoule](#)

Circonscription : Aude (3^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 194

Rubrique : Transports aériens

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 février 2025](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [25 février 2025](#)